

# "Récupérations, mode d'emploi"

Le caractère forfaitaire de nos abonnements annuels inclut un tarif préférentiel (contrairement au système de cartes), la réservation de votre place dans le cours, la création de groupes pour plus de convivialité.

Il permet aussi d'homogénéiser le niveau des reprises et de vous permettre un travail suivi tout au long de l'année sur un projet pédagogique réfléchi.

Nous souhaitons que toutes vos séances puissent être récupérables mais sous certaines conditions, pour votre confort mais aussi celui de nos équidés.

## Les conditions:

- **Se désinscrire** sur votre espace Kavalog la veille de la reprise au plus tard.
- Nous envoyer un SMS le matin des cours pour les cas d'urgence non prévisible (maladie, etc...)
- Rattraper le cours par anticipation ou **dans les 2 mois qui suivent la date du cours manqué**,

### Attention:

Seuls les forfaits 41 séances peuvent récupérer pendant nos semaines de vacances (c'est à dire pendant les semaines d'interruption des forfaits 35 séances)

Ces conditions de récupérations sont indispensables pour maintenir notre niveau de qualité d'accueil et d'enseignement, mais aussi pour le bien-être de notre cavalerie.

## Le pourquoi de ces conditions:

- **Réguler le travail des chevaux sur l'ensemble de l'année**, et ne pas surcharger le travail des chevaux sur certaines périodes (vacances scolaires ou dernier trimestre)
- **Homogénéiser le travail dans les cours** et permettre aux cavaliers une meilleure progression sur l'ensemble de l'année
- **Permettre la mise en place d'activités diverses** (animations, perfectionnements et stages), appréciées par nos cavaliers et complémentaires des forfaits.

Nous vous souhaitons une agréable année auprès de notre équipe pleine de joies et de progrès équestres

**Berchères Equitation**

4 chemin de la Forêt 2860 Berchères sur Vesgre 06 75 54 19 45 [www.bercheres-equitation.com](http://www.bercheres-equitation.com)